

Thierry Deshayes

J'ai créé la marque n°1 en France dans le domaine des accessoires motos et en 2007 j'ai eu besoin de renforcer mon accompagnement juridique devant la complexité croissante des problématiques. Gilles et son équipe nous aident depuis lors et ils ont été tout particulièrement au rendez-vous à chaque moment décisif